

Paris, le 21 mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENQUÊTE 2017 CERCLE DE L'ÉPARGNE / AMPHITÉA*

« LES FRANÇAIS, LA RETRAITE ET L'ÉPARGNE »

À l'occasion de l'édition 2017 de l'enquête du Cercle de l'Épargne / Amphitéa, réalisée en partenariat avec AG2R LA MONDIALE, les Français se sont exprimés contre tout changement brutal de la fiscalité de l'épargne et du patrimoine tout en se prononçant en faveur de la donation.

Au niveau des placements préférés, la hiérarchie des années précédentes est confirmée avec l'immobilier locatif en tête, suivi de l'assurance-vie. La nouveauté provient de la montée en puissance des actions.

Dans le domaine des retraites, les Français considèrent que leur pension est ou sera insuffisante pour vivre correctement. S'ils sont opposés à un report de l'âge légal à 65 ans, à l'augmentation des cotisations ou à la diminution des pensions, ils sont, en revanche, favorables, à l'unification des régimes de retraite et au développement de l'épargne retraite.

LES CHIFFRES CLEFS 2017

- **71 %** des Français considèrent que leur pension est ou sera insuffisante pour vivre correctement
- **76 %** des Français sont favorables à la donation
- **66 %** des Français sont favorables à un prélèvement libératoire de 15 % applicable aux revenus de l'épargne
- **45 %** des épargnants jugent les actions intéressantes

I. LA DÉLICATE RÉFORME DE LA FISCALITE DU PATRIMOINE

1. Pour une taxation libératoire de l'épargne mais à un taux faible

Les Français se déclarent à 66 % pour un prélèvement libératoire sur les revenus de l'épargne mais limité à 15 %. Seuls 6 % sont favorables au taux de 30 % proposé par Emmanuel Macron et 28 % sont pour la taxation des revenus du patrimoine au même niveau que ceux du travail ce qui a été, en partie, réalisé par François Hollande.

2. Contre la modulation de la fiscalité en fonction du risque

La réduction de la fiscalité sur les produits d'épargne risqués, compensée par une augmentation sur les produits non risqués, ne reçoit l'assentiment que de 22 % des sondés (78 % y étant opposés). Les Français tiennent au régime fiscal dont bénéficie l'épargne réglementée (Livret A, LDDs, etc.) et à celui dont bénéficient les fonds euros de l'assurance-vie.

3. Les Français divisés sur l'Impôt de Solidarité sur la Fortune

L'ISF, acquitté par moins de 350 000 contribuables, donne toujours lieu à des débats passionnés. Si 56 % des Français estiment qu'il s'agit d'un bon impôt, 44 % pensent qu'il nuit à l'économie et qu'il convient soit de le réduire soit de le supprimer. 24 % se déclarent favorables à son augmentation.

4. Plus des trois-quarts des Français pour la donation

76 % des Français se déclarent favorables à la donation aux enfants et aux petits enfants. Cette préférence n'est pas sans lien avec le fait qu'avec l'allongement de l'espérance de vie, les ménages héritent de plus en plus tard de leurs parents.

II. LES ATTITUDES DES FRANÇAIS FACE AUX PRODUITS D'ÉPARGNE : RETOUR EN GRÂCE DES ACTIONS

1. Le retour en force des actions parmi les placements intéressants

En 2017, les Français considèrent à 68 % que l'immobilier locatif est un placement intéressant (en hausse de 3 points par rapport à 2016). Les taux d'intérêt pratiqués ces derniers mois pour les crédits et la baisse du rendement des autres produits d'épargne expliquent sans nul doute cette évolution. **L'immobilier devance toujours l'assurance-vie (59 %)** qui est en léger recul (-3 points) certainement en raison de la baisse du rendement des fonds euros et de la polémique, née de l'adoption de la disposition de la loi Sapin II, prévoyant le blocage temporaire des contrats en cas de crise systémique. L'assurance-vie demeure, de loin, le placement financier préféré des Français.

Le fait marquant de l'enquête 2017 est la forte remontée des actions. 38 % des sondés considèrent que ce type de support est intéressant (+ 9 points par rapport à 2016). Les détenteurs de produits financiers plébiscitent à 45 % les actions. Ce taux monte même à 68 % pour ceux qui ont souscrit un Plan d'Épargne en Actions. Cette progression des actions est imputable aux bons résultats, ces derniers mois, de la bourse et de la baisse de rendement des autres placements. Les souvenirs de la crise financière de 2008 et de celle des dettes souveraines de 2011 s'estompent. Il est à signaler que le Livret A malgré son faible rendement progresse légèrement (22 % des sondés le jugent intéressant en 2017 contre 19 % en 2016).

2. Question rentabilité, l'immobilier locatif et l'assurance-vie toujours en tête mais les actions progressent

En interrogeant les Français plus précisément sur la question de la rentabilité, ces derniers placent toujours en tête l'immobilier locatif et l'assurance-vie. Néanmoins, par rapport à 2016, ces deux produits sont perçus un peu moins rentables (respectivement -5 points et -12 points). En revanche, pour 23 % des sondés, les actions sont jugées rentables, en progression de 6 points sur un an.

Il faut souligner que plus d'un Français sur quatre (29 %) considèrent qu'aucun placement n'est rentable. Ce taux est en nette progression par rapport à 2016 (+7 points). La baisse des rendements des produits de taux explique évidemment cette évolution.

3. La préférence pour la garantie en capital n'a pas de prix

La sécurité constitue toujours un élément de choix important pour les Français. Interrogés sur un éventuel placement dans un contrat d'assurance-vie, 41 % des Français privilégient le fonds euros quand seulement 18 % optent pour les unités de compte. 41 % ne souhaitent pas investir dans l'assurance-vie. Les fonds euros arrivent largement en tête chez les seuls épargnants (51 %). Pour ceux qui sont déjà détenteurs d'un contrat d'assurance-vie, ce taux est encore plus élevé (59 %). Seulement 40 % de ceux qui déclarent les unités de compte comme placement intéressant sont disposés à placer une partie de leur épargne sur ce type de support.

4. L'épargne retraite, un objectif contraint par le contexte économique et social

Le pourcentage de Français déclarant épargner pour améliorer leur retraite diminue depuis deux ans. Il est passé de 57 à 54 % de 2015 à 2017. La baisse est marquée chez ceux qui déclarent épargner régulièrement. Ils ne sont plus que 9 % contre 13 % en 2015. Les difficultés de pouvoir d'achat pèsent sur les capacités des ménages à épargner à long terme. Il est à souligner que la faculté d'épargner en vue de la retraite est fonction du niveau de revenu. Pour autant, plus de 60 % de ceux qui disposent d'un revenu mensuel supérieur à 3000 euros déclarent épargner pour améliorer leur retraite quand ce ratio est de 37 % parmi ceux gagnant moins de 1 200 euros.

40 % des sondés jugent souhaitable que l'épargne retraite collective (régimes à cotisations définies, à prestations définies ou PERCO) soit encouragée avec, le cas échéant, un abondement de l'employeur quand 36 % souhaitent que les avantages fiscaux de l'épargne retraite individuelle (PERP, Préfon, Corem, etc.) soient maintenus voire renforcés. 24 % des sondés ne souhaitent ni l'un, ni l'autre.

III. RETRAITE, UNE FORTE DEMANDE D'ÉQUITÉ

1. Les Français inquiets pour leur niveau de vie à la retraite

Pour près des trois-quarts des Français, (71 %), la pension est ou sera insuffisante pour vivre correctement. Pour les non-retraités, ce taux est de 79 %. Ce résultat, sans appel, traduit non seulement le profond malaise des Français en ce qui concerne l'appréciation de leur pouvoir d'achat actuel et à venir, mais aussi leur anxiété vis-à-vis de l'évolution des régimes de retraite.

Même si les retraités sont un peu plus optimistes, la moitié considère tout de même que leur pension ne leur suffit pas pour vivre correctement.

2. Réforme des retraites, une forte demande d'équité

Aucune réforme paramétrique du système de retraite ne reçoit l'approbation des Français. Néanmoins, 43 % sont favorables à une accélération de l'application de la durée de cotisation à 43 ans (prévue de s'appliquer à partir pour la génération 1973). Le report de l'âge de la retraite ne bénéficie que du soutien de 40 % des sondés. L'augmentation des cotisations et surtout la diminution des pensions sont fortement rejetées (respectivement 65 % et 95 % des Français sont contre).

Les Français se déclarent favorables à 70 % au régime unique de retraite (fusion du régime général et du régime de la fonction publique). Ils sont à 61 % pour la suppression des régimes spéciaux. 60 % des Français se déclarent, par ailleurs, favorables au développement des fonds de pension.

3. Les Français, à titre personnel, favorables à travailler un peu plus pour avoir une meilleure retraite

Si les Français sont hostiles à l'idée de travailler à temps plein jusqu'à 65 ans, ils n'y sont pas opposés mais à temps partiel pour améliorer leur niveau de vie (62 % d'appréciation positive). Ils sont, à une petite majorité (51 %), contre le cumul emploi-retraite.

4. Les Français opposés à l'alignement de la CSG des retraités sur celle des actifs

En fonction de leurs revenus, les retraités sont soit exonérés de CSG, soit acquittent, sur leurs pensions, une CSG au taux de 3,8 ou de 6,6 %. Pour rappel, celle des actifs est de 7,5 %. **49 % des Français sont opposés à tout alignement du taux de CSG entre les retraités sur celui des actifs** quand 38 % y sont favorables mais seulement pour les retraités dont les revenus sont supérieurs au salaire moyen. Seulement 13 % des sondés se sont prononcés pour un alignement. 68 % des retraités sont contre tout alignement (6 % étant pour).

IV. LES FRANÇAIS ET LA DÉPENDANCE

De manière assez prononcée, les Français souhaitent que les régimes sociaux prennent en charge le coût de la dépendance en ayant recours aux cotisations sociales (37 %). 24 % préféreraient que son financement soit assuré par les entreprises. 21 % se prononcent en faveur d'une intervention directe de l'État via l'impôt. Enfin, 18 % considèrent que la dépendance relève des individus à charge pour eux d'en financer le coût via leurs économies ou par la souscription d'une assurance dépendance.

71 % des Français jugent que le financement de la dépendance relève de la solidarité nationale et intergénérationnelle quand 29 % sont favorables à ce qu'elle ne soit financée que par les seuls les retraités.

* À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne.

L'enquête a été réalisée sur Internet du 7 au 10 février 2017 auprès d'un échantillon de 1 001 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

Tous les résultats de l'enquête sont sur le site du Cercle : www.cerclEDELEPARGNE.com

À propos du Cercle de l'Épargne

Centre d'études et d'information indépendant partenaire d'AG2R LA MONDIALE, le Cercle de l'Épargne est présidé par **Jean-Pierre Thomas**. Il mène des études à dimension économique et sociale et des actions de formation pour comprendre les grands enjeux de la protection sociale.

Animé par **Philippe Crevel**, le Cercle bénéficie, pour réaliser ses travaux, de l'appui d'un Conseil scientifique composé de **Robert Baconnier**, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions ; **Jacques Barthélémy**, Avocat conseil en droit social et ancien Professeur associé à la faculté de droit de Montpellier ; **Philippe Brossard**, Chef économiste d'AG2R LA MONDIALE ; **Jean-Marie Colombani**, Fondateur de Slate.fr et ancien Directeur du Monde et; **Jean-Paul Fitoussi**, Professeur des universités à l'IEP de Paris ; **Jean-Pierre Gaillard**, Journaliste et Chroniqueur boursier ; **Christian Gollier**, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont – Toulouse Sciences Économiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse ; **François Héran**, Directeur de recherche à l'INED, ancien Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) ; **Jérôme Jaffré**, Directeur du CECOP ; **Florence Legros**, Directrice générale d'ICN Business School de Nancy ; **Jean-Marie Spaeth**, Président honoraire de la CNAMTS et de l'EN3S et **Jean-Pierre Thomas**, Président de Thomas Vendôme Investment, ancien député.

À propos d'AMPHITÉA

AMPHITÉA, association d'assurés, souscrit auprès d'AG2R LA MONDIALE au nom et au profit de ses adhérents, des contrats répondant à leurs besoins de protection sociale et patrimoniale (épargne, retraite, santé, prévoyance, dépendance, obsèques). AMPHITÉA, grâce à ses correspondants, est une force de proposition.

Contacts presse :

Sarah Le Gouez
06 13 90 75 48

slegouez@cerclEDELEPARGNE.fr

Philippe Crevel
06 03 84 70 36

pcrevel@cerclEDELEPARGNE.fr